

LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 | B-5030 Gembloux
Tél. : 081/60.00.60 | www.fwa.be

Par les agriculteurs, pour les agriculteurs.



FWA



FWA



Transmi
FERME



CGTA
Centre de Gestion Technique Agricole





FWA



Les dynamiques relationnelles dans l'exploitation agricole

Une histoire de famille

- La ferme = entreprise familiale

En 2020, 93% de la main d'œuvre régulière est issue du cercle familiale (Etat de l'agriculture wallonne)

- Reprise d'exploitation majoritairement dans le cercle familial

=> Ne pas négliger cette dimension !!!



FWA





Discuter la transmission au préalable



- Attentes de la part du cédant ET du repreneur
- Dynamique de travail à planifier
- Vision à long terme à établir
- Etc.

=> Grandes attentes

« Tout va rouler comme sur des roulettes »



La réalité est autre

BEAUCOUP DE SOUCIS RELATIONNELLES ET CRÉATION DE CONFLIT

- Conflits de valeur
- Pratiques agricoles différentes
- Mauvaise communication cédant-repreneur
- Gestion émotionnelle problématique
- Etc.

=> La transmission n'est pas un long fleuve tranquille



FWA



Les aspects relationnels sont la clé

- Transmission sur trois aspects :
 - 1) L'exploitation en elle-même
 - 2) Les connaissances agronomes, techniques et autres
 - 3) Le pouvoir de décision
 - Nécessité de soigner la relation de travail
- => Plusieurs outils existent !



FWA



Outils pour une bonne collaboration

LA CHARTE FAMILIALE

- Document rédigé en famille
 - Pour fixer un cadre de travail et donc éviter les conflits
- => Ouvre surtout la discussion entre le cédant et le repreneur



Outils pour une bonne collaboration

CONSEILS DE FAMILLE

- Réunir toutes les personnes autour de la table
- Prise de décision et discussion sur le travail et sur les projets de l'exploitation
- Permet de prévenir les conflits et d'éviter les non-dits
- A réaliser plusieurs fois sur l'année



FWA



Ne pas hésiter à demander de l'aide

- Eviter un maximum les non-dits
- Au besoin, trouver un intermédiaire chez un organisme compétent

=> Tuer le problème dans l'oeuf



FWA





FWA



Le financement

Réfléchir et préparer son projet

Bien vous connaître

Bien vous former : expérience

Savoir s'entourer de compétences et de bons partenaires

Savoir ce que vous voulez

Eligibilité AII ADISA



FWA



Réfléchir et préparer son projet

Connaître ses forces et faiblesses

Acquérir les bonnes compétences



- Compétences techniques agricoles et horticoles
- Compétences de gestion (agriculteur = chef d'entreprise)
- Compétences administratives
- Compétences informatiques
- Gestion du personnel
- Stages



Réfléchir et préparer son projet

Bien vous connaître

Bien vous former : expérience

Savoir s'entourer de compétences et de bons partenaires

(famille, banquier, fiscalité, assurances, notaire, comptable de gestion et consultant, fournisseurs et clients, ...)

Savoir ce que vous voulez => vision claire du projet à court, moyen et long terme

Eligibilité All (qualification = formation et expérience)

Faire une bonne estimation financière (cédant)

=> comptabilité de gestion



FWA



Réfléchir et préparer son projet

Bien connaître son futur outil :

- Bâtiments et terres
 - Etat
 - Achat, location « précaire » ou sous bail
- Etat du matériel => risque d'achat de remplacement
- La qualité du cheptel
- Les stocks



Réfléchir et préparer son projet



**Déterminer les besoins
en financement !!!**



FWA

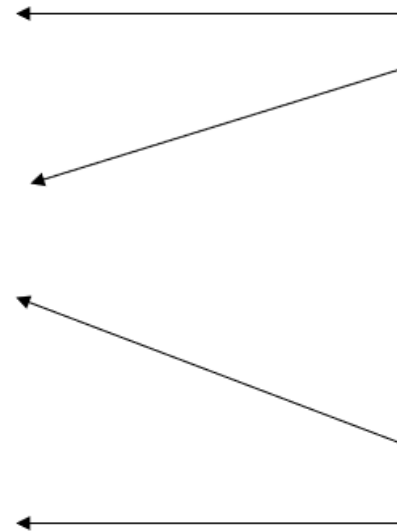


Moyens de financement

Les équilibres **actif et passif**
Un endettement raisonnable



Actif - Patrimoine
Immobilisé Immeubles et terres Créances > 1 an
Réalisable Stocks Bétail Matériel Créances < 1 an
Disponible Argent sur compte Argent placé



Passif : financements
Dettes long terme
Capital propre Bénéfices antérieurs
Dettes court terme Fournisseurs... Crédits de l'année

Moyens de financement

Estimation juste de l'actif

=> valeur fixée d'un commun accord entre cédant et repreneur

=> avis neutre d'experts



FWA



Moyens de financement

Estimation juste de l'actif

=> valeur fixée d'un commun accord entre cédant et repreneur

=> avis neutre d'experts



FWA



Moyens de financement

Equilibres REVENUS ↔ CHARGES

= Le plan financier !!

Recettes récurrentes

= Chiffre d'affaires
Ventes des produits
Primes PAC
Locations

Charges récurrentes

= charges variables (liées à la production)
= charges de structure (liées à l'outil)
= besoins du ménage
= lois sociales et impôts

=> déterminer la capacité de remboursement



FWA

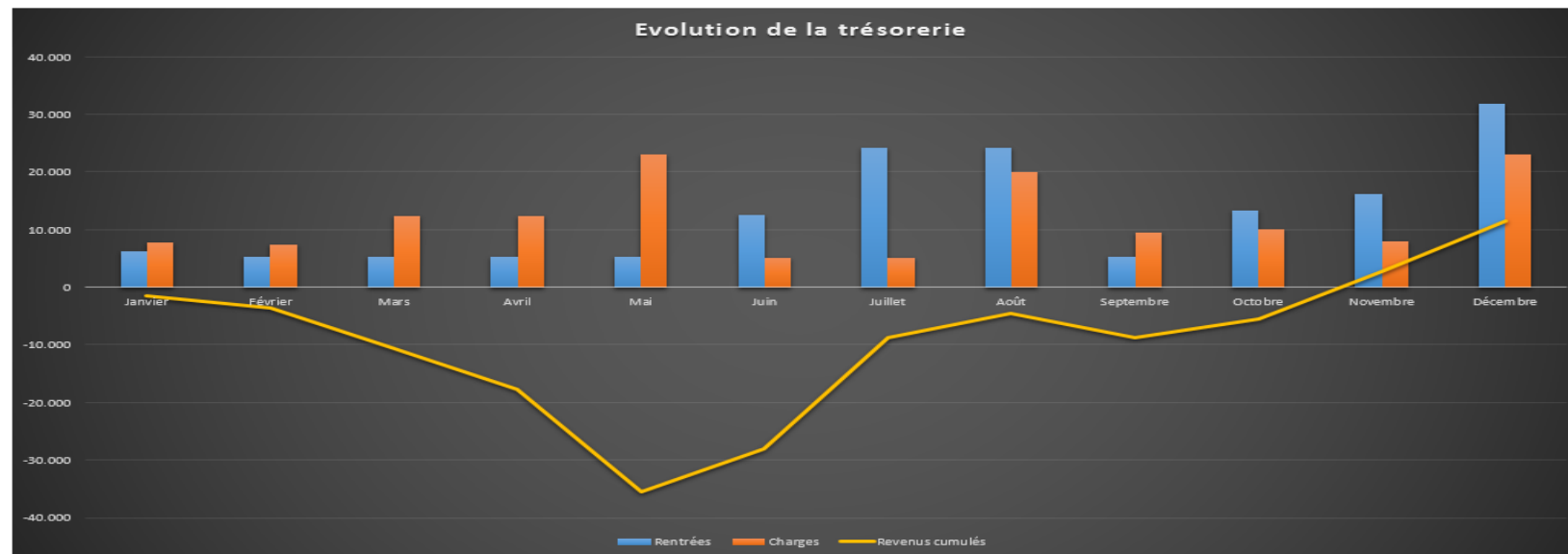


Moyens de financement

Equilibres REVENUS ↔ CHARGES

= Le plan financier !!

Expl/ 200' L de lait 16ha blé, 5ha betteraves 50 ha en tout	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Rentrées totales	6.250	5.250	5.250	5.250	5.250	12.486	24.250	24.250	5.250	13.250	16.250	31.750	154.736
Charges totales	7.800	7.300	12.300	12.300	23.000	5.000	5.000	20.000	9.500	10.000	8.000	23.000	143.200
Revenus nets	-1.550	-2.050	-7.050	-7.050	-17.750	7.486	19.250	4.250	-4.250	3.250	8.250	8.750	11.536
Revenus cumulés	-1.550	-3.600	-10.650	-17.700	-35.450	-27.964	-8.714	-4.464	-8.714	-5.464	2.786	11.536	



=> déterminer les besoins de trésorerie

Crédit de caisse ???



Moyens de financement

Sources de financement

- => Epargne – Fonds propres
- => Dons (famille, héritage)
- => financements participatifs, crowdfunding
- => financements bancaires
 - Court terme : crédit de caisse, prêt saisonnier, ligne de crédit (FDR)
 - Long terme (crédit d'investissement sur 5/7/10/15/20 ans)
 - Leasing



FWA



Moyens de financement

Les garanties !!

- => Gage d'exploitation
- => Hypothèque
- => Mandat hypothécaire
- => Quittance
- => Mise en gage
- => Caution
- => Nantissement



FWA



Moyens de financement

Les facteurs de risques !!

- La volatilité des prix
- La gestion de la trésorerie = **avoir un fonds de roulement**
- Aléas climatiques
- Epizooties
- Accidents – maladies de l'exploitant



= **risques de perte => se couvrir par des assurances**





FWA

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 | B-5030 Gembloux
Tél. : 081/60.00.60 | www.fwa.be

Par les agriculteurs, pour les agriculteurs.